



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données d'Actalians (Opca des professions libérales). Il propose une photographie comparative des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue sur trois années 2013, 2014 et 2015 au niveau du secteur et de chaque branche professionnelle.



TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION ÉLEVÉ


Plus de trois salariés sur quatre sont partis au moins une fois en formation sur les trois années 2013-2014-2015.

Ce taux est supérieur à la moyenne du secteur.

Pratiquement toutes les entreprises ont envoyé au moins un salarié en formation. Le plan de formation est le principal dispositif utilisé.

La professionnalisation et plus particulièrement le contrat sont plus mobilisés qu'au niveau du secteur.



Nombre d'entreprises cotisant à Actalians et de salariés en 2015

			Ompl
Nombre d'entreprises	21 873	86 514	111 192
Effectif (ETP)	111 165	299 284	399 674

Deux indicateurs sont mesurés :

- le taux d'accès à la formation, rapport entre les salariés ayant suivi une formation au cours des trois dernières années et le nombre total de salariés présents dans les entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte) ;
- le taux d'entreprises formatrices, rapport entre les entreprises ayant au moins connu un départ en formation au cours des trois dernières années et l'ensemble des entreprises de la branche (moyenne des trois ans sans double compte).

Taux d'accès à la formation


	Taux d'accès des salariés à la formation			Taux d'entreprises formatrices		
	Ppro	Cpro	Plan	Ppro	Cpro	Plan
	2 %	3 %	76 %	8 %	14 %	95 %
	1 %	3 %	40 %	4 %	7 %	41 %
Ompl	2 %	3 %	43 %	5 %	7 %	44 %

Ppro : période de professionnalisation

Cpro : contrat de professionnalisation

 Secteur santé

Branche professionnelle

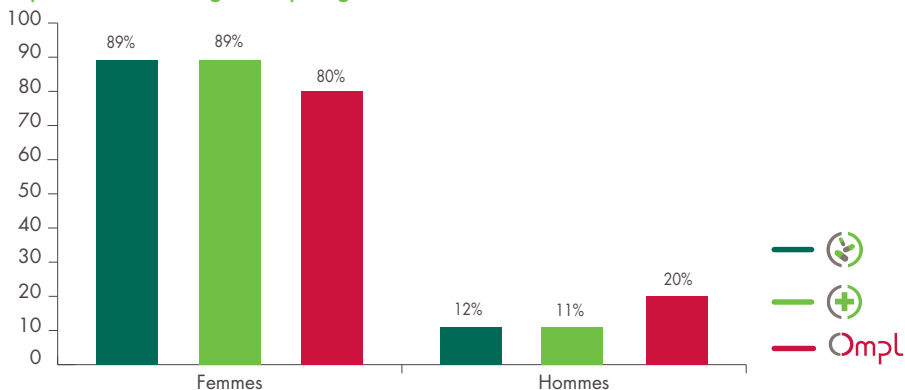
 Pharmacie d'officine



ÉGAL ACCÈS À LA FORMATION SELON LE GENRE

Au regard de leur poids respectif dans la population totale du secteur (87 % de femme), les femmes et les hommes accèdent autant à la formation professionnelle continue.

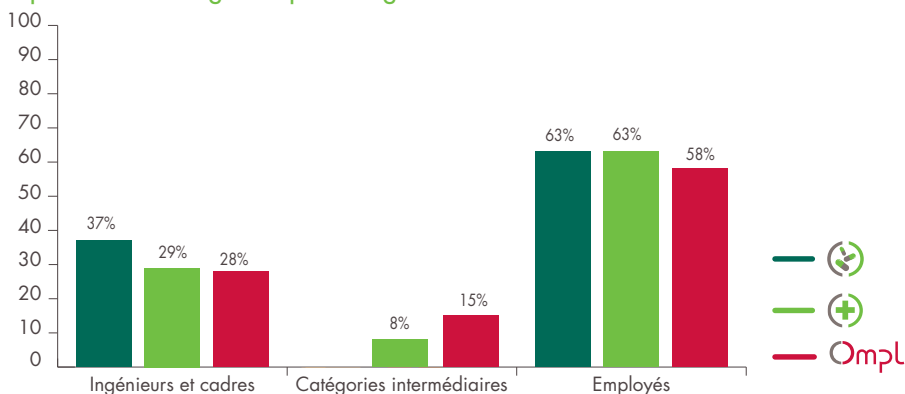
Répartition des stagiaires par genre



ACCÈS DIFFÉRENCIÉ SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Les cadres et les catégories intermédiaires sont surreprésentés parmi les stagiaires (25 % et 55 % des salariés contre 37 % et 63 % des formés). En revanche, les employés bénéficient très peu de la formation professionnelle.

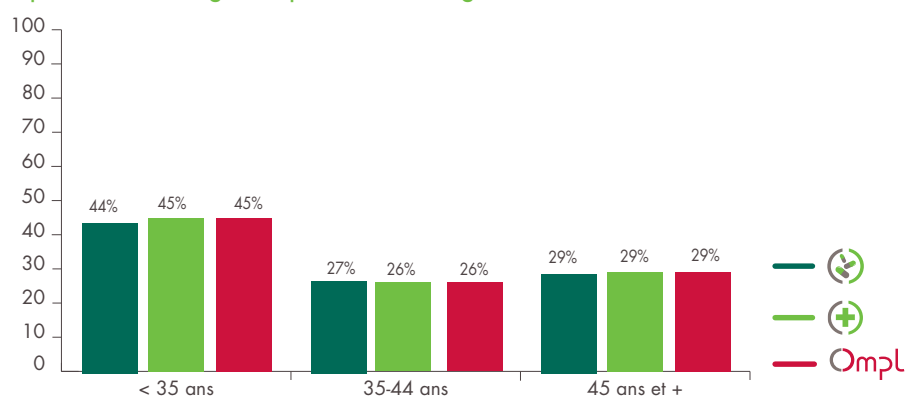
Répartition des stagiaires par catégorie sociale



ACCÈS INÉGAL SELON LA TRANCHE D'ÂGE

Les moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 44 % des formés contre 41 % des salariés.

Répartition des stagiaires par tranche d'âge



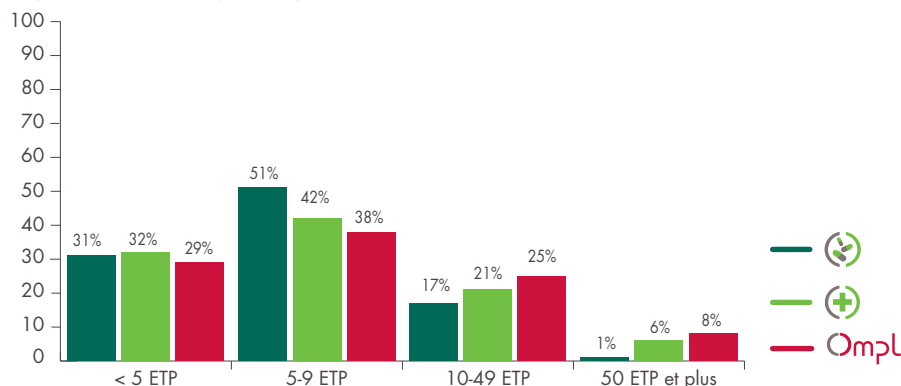


ACCÈS INÉGAL À LA FORMATION SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE

Les salariés des TPE (moins de 9 salariés) constituent 82 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient plus de 94 % des salariés de la branche.

Les entreprises de plus de 10 salariés regroupent 18 % des stagiaires contre 6 % des salariés.

Répartition des stagiaires par tranche d'ETP



ACCÈS INÉGAL SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés à temps complet se forment proportionnellement plus que ceux à temps partiel : ils représentent 68 % des stagiaires contre 62 % des salariés.

Répartition des stagiaires par durée du temps de travail

